

*Crèche associative
Les Mini-Pouces
85, rue Charles BAUDELAIRE
Immeuble le Belledonne
Les hauts de Saint Roch
38110 La Tour du Pin*

LES MINI-POUCES



PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2028

www.crechelesminipouces.fr

SOMMAIRE

1 PRESENTATION : LES MINI-POUCESP.4

- Les Mini-Pouces : Une association à gestion parentaleP.4
- Les Mini-Pouces : Projet d'accueil du jeune enfantP.5
- Les Mini-Pouces : Une équipe de professionnels de la petite enfance.P.7
- Les Mini-Pouces : Un mode de financement pour tous.....P.8

2 LE PROJET D'ETABLISSEMENT.....P.9

3 LE PROJET SOCIAL.....P.9

- But.....P.9
- Données administratives.....P.10
- Situation géographique.....P.10
- Typologie de la population.....P.10
- Les services du quartier.....P.12
- Développement durable.....P.13

4 LE PROJET EDUCATIF.....P.14

- But.....P.14
- Les valeurs.....P.14
- Les missions.....P.14
- Les projets.....P.14

5 LE PROJET PEDAGOGIQUEP.15

But.....	P.15
Les conditions.....	P.15
Le travail en équipe.....	P.15
Le travail avec les parents.....	P.16
Le travail avec les partenaires.....	P.17
Le travail avec les enfants.....	P.18
La journée type.....	P.18
L'adaptation	P.19
L'accueil.....	P.20
L'alimentation.....	P.21
Le sommeil.....	P.22
Les soins d'hygiène.....	P.22
Acquisition de la propreté.....	P.23
L'estime de soi.....	P.23
La différence.....	P.24
L'autonomie.....	P.24
La socialisation.....	P.25
S'ouvrir vers l'extérieur.....	P.25
Le jeu.....	P.26
L'observation.....	P.26

6 CONCLUSION.....P.27

1. PRESENTATION : LES MINI-POUCES

Les Mini-Pouces : Une association à gestion parentale

La crèche les Mini-Pouces est une structure associative créée en 1993 par des familles regroupées en association loi 1901. Elle avait pour but de répondre aux attentes des parents en quête de places en structure collective pour leur enfant en proposant une solution complémentaire et alternative au mode d'accueil qui existait à l'époque sur la commune.

Ceci est toujours d'actualité plus de 20 ans après et s'étend maintenant sur l'ensemble des Vals du Dauphiné.

Historiquement donc, chaque famille a sa place dans la vie de notre crèche. Ainsi à chaque niveau de son fonctionnement trouve-t-on la trace de cette participation. Investissement des parents et pérennité de la crèche sont donc indissociables.

Du fait de ses statuts, la crèche se doit d'organiser chaque année, une Assemblée Générale (AG) et régulièrement des Conseils d'Administration (CA) auxquels siègent, au moins, les membres du CA (dont les membres du bureau) élus parmi les parents adhérents. Le CA vote les décisions tandis que le Bureau les fait appliquer. Le bureau est, à minima, constitué d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire.

L'ensemble des adhérents (hors membre du bureau) donne par ailleurs de son temps en s'investissant dans des commissions dont le triple but est de : limiter le coût de fonctionnement en proposant son savoir-faire, récolter des fonds et proposer aux enfants (et à leurs parents) des moments festifs favorisant leur éveil et la convivialité au sein de la crèche. Ces commissions évoluent au fil des années.

Nous pouvons citer :

Travaux et espaces verts, animation et Sou de la crèche, ou création avec déco, couture etc...

*Seuls les membres du bureau sont exempts de la participation obligatoire à l'une des commissions en raison de leur participation aux réunions mensuelles du bureau.

La participation de chaque famille dans une commission représente une dizaine d'heures au minimum d'actions à l'année. Elle permet à chaque famille de s'investir dans la vie associative de la crèche, et de répondre à ses besoins d'ordre financier et matériel.

En fonction des besoins et à la demande des familles d'autres commissions peuvent se mettre en place.

La crèche bénéficie également d'une cuisine où les repas des enfants sont préparés sur place par une cuisinière. Pour l'aider dans son travail, il est demandé à chaque famille de faire les courses une fois par semaine, le lundi matin, à tour de rôle (soit 1,5 fois dans l'année) et selon un planning établi trois mois avant.

Ce double investissement est incontournable. Il est demandé aux familles par les membres du CA. Le contenu de leur action tient compte du projet d'établissement, des souhaits et de l'expérience des professionnels de la crèche.

Les Mini-Pouces : Projet d'accueil du jeune enfant.

Notre structure a su évoluer avec son temps et s'adapter à la demande croissante des familles : notre capacité d'accueil est passée de 8 à 20 enfants. Depuis 2006, la participation des parents s'est exclusivement axée sur la gestion de l'association et l'aide au fonctionnement de la structure. L'accueil de l'enfant s'est professionnalisé, les parents ne font plus de permanences sur le terrain.

Des travaux d'agrandissement et des mises aux normes ont été effectués pour faire évoluer la structure.

La crèche les Mini-pouces est ouverte sans interruption du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30, aux enfants âgés de 3 mois à 6 ans dont les parents habitent les Vals du Dauphiné.

Les enfants sont accueillis dans un espace spécialement aménagé pour eux sur plus de 200 mètres carrés auxquels il faut ajouter deux cours extérieures avec une surface au sol identique et une cuisine qui permet la préparation des repas.

En choisissant de faire partie de cette association, vous avez choisi de continuer à accompagner l'éducation de votre enfant tout au long de son accueil. Vous restez ainsi un acteur de son éducation même en dehors du cadre familial.

La structure accueille de façon collective des enfants de moins de 6 ans sous :

- contrats réguliers, lorsque les besoins de garde sont connus à l'avance et sont récurrents / un contrat doit être établi sur la base d'un nombre d'heures réservé annuellement

- occasionnels lorsque les besoins de garde sont connus à l'avance, ponctuels, non récurrents, de renouvellement régulier, pour des enfants déjà connus dans la structure.

- ou en accueil d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés, enfant n'ayant jamais fréquenté la structure.

- 2 places sont réservées à l'accueil d'enfants en situation d'handicaps ou d'enfants défavorisés. L'équipe a suivi plusieurs cursus de formations pour avoir un accueil de qualité. Nous nous rendons disponibles aussi pour des temps de concertation et d'échanges autour de l'enfant avec les autres partenaires accueillants comme le CAMPS (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) ou l'IME (Institut Médico-Associatif).

- Nous pouvons accueillir un enfant atteint d'une maladie chronique (avec mise en place d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).

- Nous avons pour habitude aussi de travailler avec l'A.S.E. (Aide Sociale à l'Enfance).

Cet établissement fonctionne conformément :

- aux articles R.2324-30 à 32 du Code de la santé publique
- aux dispositions du Décret n° 2000-762 du 1er août 2000 et
- du Décret n° 20007-230 du 20 février 2007,
- du Décret du 26 décembre 2006
- du Décret du 7 juin 2010, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le chapitre V, section 2, du titre 1er du livre U du code de la Santé Publique et de ses modifications éventuelles,
- aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, Cnaf du 26 Mars 2014,
- du Décret no 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

Capacité et horaires d'accueil

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, elle accueille 20 enfants.

Art. R. 2324-46-4.

En matière d'encadrement, la crèche respecte les dispositions fixées aux articles R. 2324-42 à R. 2324-43-2. Elle assure la présence auprès des enfants effectivement accueillis :

- D'un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas et d'un professionnel pour huit enfants qui marchent.

Dans des situations d'urgence, des enfants peuvent être accueillis en surnombre.

Art. R. 2324-27.

Le nombre maximal d'enfants simultanément accueillis peut atteindre 115 % de la capacité d'accueil prévue par l'autorisation du président du conseil départemental sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Le taux d'occupation hebdomadaire de l'établissement n'excède pas 100 % de la capacité horaire hebdomadaire d'accueil calculée selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire.

Pour des raisons pédagogiques et afin de préserver la vie de groupe des enfants, il est impératif que les enfants arrivent avant 9h. Et afin de respecter le bon déroulement des repas et de la sieste, les départs ou arrivées sont limités entre 11h et 13h, et avant 16h.

2.2 Fermetures de la crèche

Les dates de fermeture de la structure sont discutées et votées, lors du CA du second trimestre :

4 semaines en été, 1 ou 2 semaines à Noël et les jours fériés. D'autres fermetures ponctuelles (ponts éventuels, formations...) vous seront communiquées le plus en amont possible par voie d'affichage et compte rendu CA et sur le site de la crèche. Une annexe à ce règlement, réactualisée tous les ans, mentionne les dates précises de fermeture de la structure.

Les Mini-Pouces : Une équipe de professionnels de la petite enfance :

Organigramme :

- > 1 Directrice éducatrice de jeunes enfants : Raffaëlle ROSSI.
- > 1 Adjointe Educatrice de jeunes enfants : Patricia COMTE.
- > 1 Assistante de direction : Sophie Favre.
- > 5 Auxiliaires de puériculture et une CAP petite enfance : Chenavier Noémie, Sandra Fernandes, Julie EYRAUD DI BENEDETTO, Angéline Delaunay, Estelle POULET, et Solène Joonekindt
- > 1 Cuisinière assurant également l'entretien des locaux : Sylvie BERGER.

> Complètent l'équipe, une ou plusieurs remplaçantes qui viennent épisodiquement épauler l'équipe en cas d'absence pour cause de maladie, congés ou formation. Et une première expérience avec une élève en apprentissage pour une formation d'auxiliaire de puériculture, sur la structure et son maître d'apprentissage (professionnelle de la crèche).

Formations :

Les formations sont nécessaires afin de réactualiser ses connaissances et d'en acquérir d'autres. Le but étant de rester en phase avec un secteur professionnel en constante évolution.

Réunions :

Elles ont pour but de renforcer le travail d'équipe et partenarial.

Au sein de la crèche, des réunions sont proposées régulièrement :

- Une réunion d'équipe entre 13h et 14h tous les 15 jours (le .0vendredi)
- Une réunion d'équipe trimestrielle de 1h30 le soir.
- Une réunion d'analyse de la pratique trimestrielle de 1h30 avec une psychologue-clinicienne.
- Une journée pédagogique annuelle.
- des réunions à raison de 20 heures par an avec la référente santé et inclusion.
- D'autres réunions d'information ou de travail demandées par nos partenaires institutionnels ou organisées par nos soins dans le but de préparer des projets dans lesquels nous sommes force de proposition ou en attente de réponse.

Les Mini-Pouces : Un mode de financement pour tous.

Le financement est assuré pour un peu moins des deux tiers par le cumul des participations financières des familles (calculées en fonction de leur quotient familial) et de la CAF.

La crèche se doit de trouver un apport extérieur afin de couvrir le reste à charge.

Depuis 2004, la CCVT (aujourd'hui Vals Du Dauphiné) avec la CNAF, nous assure un soutien financier et moral sans faille. Cette aide est aujourd'hui, formalisée par la signature d'une convention d'objectifs sur une période de 4 ans de 2018 à 2023, le Contrat Enfance Jeunesse. Il sera remplacé en 2023 par la Convention Territoriale Globale qui sera également acté sur 4 ans.

Réussir à faire fonctionner une crèche associative demande beaucoup de persévérance et d'implication. Cela fait partie des plus belles réussites réalisées par les parents et l'équipe. C'est aussi une façon, par le biais du milieu associatif, de faire circuler les valeurs de solidarité, d'égalité des chances et de lien social auxquelles nous croyons.

2. LE PROJET D'ETABLISSEMENT :

Le contenu du projet d'établissement est défini par le décret n° 2010-613 du 07 juin 2010 relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Et l'Ordonnance no 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles

Il a pour but une réflexion commune afin d'harmoniser le travail des professionnelles et des familles autour de l'enfant. Il permet un accueil de qualité. Il s'adapte selon le contexte socio-économique aux besoins des familles et aux différents types d'accueil.

Il regroupe 3 études :

- Le projet social
- Le projet éducatif
- Le projet pédagogique.

3 LE PROJET SOCIAL

- But

Il a pour but de présenter le cadre extérieur dans lequel évolue la crèche Les Mini-pouces afin de définir les 3 axes de travail demandés par le projet social : l'ouverture sur l'environnement extérieur, l'accueil de toutes les familles et enfin, la valorisation du rôle des parents et des professionnels dans l'accompagnement de l'enfant.

- Données administratives

Notre structure est située sur le territoire des Vals du Dauphiné qui regroupe 37 communes : Aoste, Belmont, Biol , Blandin, Cessieu, Chassignieu, Chélieu, Chimilin, Doissin, Dolomieu, Faverges de la Tour, Granieu, La Bâtie Montgascon, La Chapelle de la Tour, La Tour du Pin, Le Passage, Les Abrets en Dauphiné, Montagnieu, Montrevel, Panissage, Pont de Beauvoisin, Pressins, Rochetoirin, Romagnieu, Saint Albin de Vaulserre, Saint André le Gaz, Saint Clair de la Tour, Saint Didier de la Tour, Saint Jean d'Avelanne, Saint Jean de Soudain, Saint Martin de Vaulserre, Saint Ondras, Saint Victor de Cessieu, Sainte Blandine, Torchefelon, Valencogne, Virieu

- Situation géographique

La crèche les Mini-pouces est située dans un quartier excentré de la Tour du Pin à 4 km de son centre-ville. La structure surplombe la ville, c'est la sous-préfecture du Nord Isère. Ce plateau géographique a vu ses champs cultivés disparaître au profit de la construction de logements sociaux auprès desquels un lotissement de maisons individuelles Pluralis a vu le jour en 2001. Le caractère 'champêtre' subsiste néanmoins avec la présence de cultures, d'élevage et d'espaces verts. A l'exception des habitants du quartier qui peuvent venir à pied, un moyen de locomotion personnel est nécessaire pour accéder à notre crèche. Un service de desserte par le bus existe pourtant mais reste très insuffisant et inadapté pour les usagers de la crèche.

Typologie de la population

La Tour du Pin compte 8183 habitants pour une superficie de 477 hectares. C'est une population en majorité peu diplômée et au revenu modeste. Les cadres et les professions supérieures sont peu présents. Le nombre des retraités est très important. Le taux de chômage et de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale. Le taux de chômage est surtout élevé chez la femme. La recherche d'emploi peut être semée d'embûches lors d'une reprise, après par exemple, un congé parental ou une séparation. L'association est très sensible à ce problème et met tout en œuvre afin de faciliter l'accueil de l'enfant pour encourager et permettre à la mère une réinsertion professionnelle.

Les Vals Du Dauphiné

Cette communauté de communes s'étend sur une superficie de 345 km², elle compte 62000 habitants.

76 % des familles résident dans des maisons individuelles. Les terres agricoles couvrent 75 % de la surface totale. Près de 655 personnes viennent quotidiennement de l'extérieur pour y travailler.

Le territoire est dynamique en termes de croissance démographique. Au niveau de la Tour du Pin, on observe une hausse des très jeunes et jeunes enfants (0-14 ans). Une augmentation de naissances est visible en 2014 (160 enfants) par rapport un vieillissement stable de la population.

Elle attire une population extérieure (des jeunes couples) qui vient s'y installer pour des projets sur du long terme, construction d'une maison, naissance d'un ou de plusieurs enfants ou mutation dans la région. Les familles monoparentales sont nombreuses.

Du côté du logement, les appartements très nombreux, sont vieillissant. Les logements sociaux représentent 32% des habitations et les demandes d'aides aux logements n'ont fait qu'augmenter depuis ces dernières années. La ville continue à ce jour à construire des logements collectifs.

La politique petite enfance est un levier pour soutenir la natalité, encourager l'emploi des femmes et accompagner le jeune enfant dans un souci d'égalité des chances. Une étude menée par le centre d'action sociale a fait ressortir un nombre important d'enfants âgés de 0 à 2 ans. La proposition d'offrir aux parents une diversité de mode de garde, permet de trouver une réponse adaptée à leur besoin sur le territoire. Malgré le nombre de structures petite enfance présentes, elles ne peuvent arriver à répondre aux demandes croissantes des familles.

Les Hauts de Saint Roch

Notre quartier des Hauts de Saint Roch fait apparaître une population aux revenus plutôt modestes résidant presque exclusivement dans des logements sociaux (340) gérés par Pluralis et côtoyant des propriétés individuelles privées (StRoch 1 et 2).

La dynamique des habitants et la création d'une association de quartier en 2006 ont été une réponse positive au sentiment d'isolement de sa population et aux troubles du début 2000. Le quartier ainsi que le comité des fêtes de la ville se sont donc ouverts à l'extérieur en accueillant ou organisant diverses manifestations : vide grenier, cirque, fête des voisins, cinéma en plein air...

- Les services du quartier

La crèche est implantée dans ce quartier depuis sa création.

Dans un rayon de 20 minutes autour de la crèche, nous pouvons repérer des installations permettant des activités citadines ou champêtres réalisables à pied depuis la crèche :

- Des balades sont possibles non loin des habitations
- Des espaces de jeux
- Des rencontres avec l'association grain d'ailes (Lieu d'Accueil Parents Enfants).
- Des espaces de rencontres comme la salle des Hauts de St Roch permanences du Relais Petite Enfance (RPE) ou Coccin'ou, lieu de rencontre informel du vendredi pour aller à la rencontre des parents isolés du quartier.
- Le groupe scolaire Jean Rostand constitué d'une école maternelle et d'une école primaire.
- Une association « La Maisonnée » qui propose des temps d'échanges autour de l'intergénérationnel.

Mais aussi :

- Des promenades champêtres en direction d'une ferme
- Des champs cultivés.
- Une prairie jouxtant un terrain de foot et un sentier pédestre balisé (le sentier de la source).

En allant un peu plus loin, nous avons également recensé :

- Deux établissements distincts accueillant des personnes en situation de handicaps : L'IME (à 1km) qui dispose en plus d'un accueil séquentiel du jeune enfant et l'AFIPAIEM (à 800m).
- Le collège du Calloud (1 km).
- La médiathèque de Saint Jean de Soudain (1km 400)
- Le centre aquatique (2 Km).

Cette photographie de notre quartier nous apporte plusieurs enseignements. S'il est vrai que nous sommes excentrés du centre-ville et dépendants des transports, il n'en demeure pas moins qu'il nous réserve des richesses connues ou cachées dont nous pouvons profiter en toute autonomie ou en construisant un projet avec un tiers (partenaire).

En matière d'institutions accueillant la petite enfance, la crèche peut aussi construire des projets avec le RPE ou l'accueil séquentiel de l'IME présents sur le quartier. Ces projets peuvent également s'appuyer sur d'autres partenaires institutionnels des V.D.D. situés sur la Tour du Pin comme le multi-accueil 'Les p'tits loups des Vals du Dauphiné', le multi accueil « les pieds dans l'herbe » de Chimilin, la médiathèque ou le service environnement des V.D.D. avec lesquels nous pouvons mutualiser des projets et les transposer dans notre structure.

Nous sommes aussi en lien avec le CAMSP (centre d'action médico-social) précoce de Bourgoin Jallieu. Et dans un tout autre registre, un partenariat pérenne depuis plusieurs années se poursuit avec les musiciens du folk des Terres Froides.

- **Développement durable**

L'intérêt pour le développement durable a toujours fait partie intégrante de notre structure. Depuis plusieurs années nous nous servons de produits locaux (fromages de la ferme, boulangerie de proximité) et nous fabriquons nos propres produits d'hygiène comme le liniment ou la lessive (ces procédés ont été mis de côté pendant la pandémie Covid remplacés par des produits de désinfection).

Un potager avec des plantes aromatiques est présent dans la cour, il est mis en place par la commission « nature » qui regorge de projets très intéressants. C'est elle qui a installée aussi les maisons pour oiseaux, pour que les enfants puissent les observer. Tous nos déchets de cuisine sont recyclés, ils partent dans un contenant pour être donnés aux poules d'une professionnelle. Les enfants connaissent ce seau qui « fait manger aux poules ». Un projet doit voir le jour aussi avec une promenade qui servira à mettre les déchets restants dans un composteur voisin de la crèche. L'équipe entière a effectué des formations sur la pollution intérieure et nos produits d'hygiène sont choisis pour être le moins polluants possibles. En tant qu'association, nous recevons beaucoup de dons des familles comme des vêtements, des jeux, des jouets, des livres qui peuvent servir encore à la crèche. Nous avons le projet de mettre en place de façon régulière, un vide puériculture avec un espace dédié aux parents qui souhaitent se débarrasser d'objets dont ils ne se servent plus. Ces dons pourraient servir aux parents intéressés par des objets déposés.

4. LE PROJET EDUCATIF

But

Il tient compte des données relevées dans le projet social ainsi que des valeurs, des missions et des projets défendus par les parents et les professionnels qui ont été sollicités à ce sujet. Il prend en compte le besoin de l'enfant fille ou garçon, de découvrir le monde à travers tous les arts et avec du matériel artistique.

Les valeurs

Ces valeurs sont le respect, le bien-être et l'accompagnement de l'enfant dans sa diversité afin de lui donner les clés d'une connaissance de soi et de l'autre ainsi que la satisfaction de ses besoins primaire (l'estime de soi, l'alimentation, le sommeil, les soins corporels et la bienveillance psycho-affective). Elles sont les bases de notre action. Elles sont primordiales et essentielles.

Les missions

Ces missions sont définies par l'équipe encadrante et mentionnées dans la fiche de poste du personnel. Elles sont multiples. Elles sont garantes du savoir-faire et du savoir être de l'équipe. Elles permettent une mise en commun des demandes des familles et du cadre imposé par l'accueil en collectivité. Elles sont nécessaires au bon fonctionnement de la structure et à la cohérence éducative autour de l'enfant.

Les projets

Ces projets sont ceux qui nous tiennent à cœur et sur lesquels une attention particulière sera portée. Ils ont été discutés et retenus. Ils sont importants et structurants. Ils sont au nombre de 5 :

- S'ouvrir vers l'extérieur : De notre cour à notre quartier
- Guider l'enfant vers l'autonomie, la socialisation et la découverte.
- Favoriser l'expression de l'enfant.
- Travailler en transversalité avec les parents et les partenaires.
- Accueillir l'enfant dans sa différence mais sans faire de différence entre les genres.

Le projet éducatif est un véritable fil rouge, un idéal, dont la perspective d'atteinte doit guider notre action au quotidien.

5. LE PROJET PEDAGOGIQUE

But

Il s'agit de la dimension 'opérationnelle' du projet éducatif, de son mode d'application. Il explique ce qui est mis en place par les professionnelles associées aux parents pour y parvenir selon un cadre préétabli (cf. Préambule) et une journée type.

Les conditions

Travailler le projet pédagogique ne revient pas à réactualiser le précédent. Il nécessite un travail de fond, un travail d'analyse et de remise en question de sa pratique. Un climat serein est indispensable afin de mener à bien ce projet tant il pourrait être déstabilisateur pour une équipe.

Bien mené, il permet de redynamiser une équipe et de redéfinir les objectifs des parents et des professionnels afin de contribuer au bien-être de l'enfant.

Le travail en équipe

L'équipe travaille pour atteindre un objectif commun à travers des compétences et des idées communes. Ce travail est motivant et épanouissant puisqu'il permet l'accueil et le bien-être des enfants et de leur famille. C'est une collaboration de tous les jours autour de ses différences, son individualité, son histoire personnelle et professionnelle.

La richesse de l'équipe c'est avant tout le respect de nos différences. La communication est indispensable pour faire circuler l'information. L'écoute et le dialogue permet de partager ses idées mais aussi le partage des tâches. Ce travail ne peut se faire que dans la plus grande confiance réciproque. L'esprit d'équipe c'est être solidaire dans les bons et les mauvais moments. Aider et ne pas hésiter à demander de l'aide lorsqu'on en a besoin. Un groupe cohérent dans son travail peut faire face à toutes les difficultés rencontrées. Lorsqu'on se sent bien dans son travail, cela dynamise et donne du plaisir, et permet d'aller plus loin ensemble.

Afin de favoriser la fluidité du travail, chaque professionnel connaît son rôle (organisation de la journée, planning, groupe d'enfant attribué : référence ou polyvalence).

Le travail avec les parents

Parents et professionnels travaillent ensemble. La crèche se veut être le prolongement des attentions données par les parents à leur enfant. Une harmonisation éducative se met en place entre le mode éducatif et la collectivité. On parlera d'adaptation et de complémentarité entre ces deux modes éducatifs, chaque acteur (parents ou professionnels) faisant preuve d'écoute, d'ouverture et de compréhension afin de concilier les valeurs personnelles et professionnelles. Cette compréhension passe nécessairement par la connaissance de l'autre. Le travail de coéducation se fait autour et dans l'intérêt de l'enfant.

La particularité de notre structure fait que les parents sont nos employeurs. La connaissance de l'autre, la confiance, le tissage de lien conviviaux et professionnels se révèlent être incontournables pour mener à terme ce partenariat.

Le dialogue avec les familles est primordial. Il débute dès la première rencontre entre les parents et la directrice au moment de la demande d'inscription et se poursuit pendant l'adaptation entre les parents et le professionnel référent de l'enfant pour se prolonger tout au long de l'année. La réunion de rentrée, les moments festifs comme la fête de Noël ou de fin d'année, les temps « café du matin », le travail effectué en commun au travers des commissions favorisent la connaissance de l'autre, aident la coéducation et nous permettent un travail de confiance.

La spécificité de notre structure permet à tous les parents de s'investir dans le fonctionnement de l'association soit en donnant du temps pour participer à des commissions soit en faisant partie du Conseil d'Administration ou du bureau.

Un appel est fait lors de l'Assemblée Générale, pour renouveler le conseil d'administration et le bureau ; les parents sont membres bénévoles de l'association et les professionnels sont salariés de l'association.

Le parent est le premier éducateur de son enfant. Il lui appartient de commencer par exemple l'acquisition de la propreté ou encore l'introduction de nouveaux aliments à la maison.

Au niveau du choix de l'alimentation, 3 régimes différents sont proposés : classique, sans porc et sans viande. Le professionnel peut conseiller le parent en tant que spécialiste petite enfance mais il ne peut à aucun moment prendre sa place.

D'où l'importance que les parents et les professionnels puissent échanger des informations importantes autour de l'enfant. Pour analyser et comprendre le comportement d'un enfant les indications des parents nous sont indispensables. Les professionnels informent les parents du déroulé de la journée avec la feuille de transmission dédiée à l'enfant. Le tableau d'information de l'entrée reprend les activités proposées lors de la journée, les interventions à venir et les informations générales pour les parents.

Pour faire connaissance avec l'enfant et sa famille, lors de l'adaptation, une fiche d'habitude est remplie et discutée avec la référente de l'enfant.

Les parents sont invités à participer à la vie de la structure lors de moments ponctuels comme les interventions ou sorties extérieures pour lesquelles nous sollicitons des parents accompagnateurs sans qui nous ne pourrions envisager ces sorties.

Le travail avec les partenaires

Le travail partenarial nous permet de dynamiser nos projets et de nous ouvrir sur l'extérieur. Les échanges sont riches et nous permettent de diversifier nos pratiques.

Le RPE (relais petite enfance)

Chaque année, nous mettons en place (tous les trimestres), des temps collectifs avec les assistantes maternelles et les enfants. Ces temps sont animés par l'animateur relais petite enfance et les professionnels de la crèche. Nous proposons une activité commune comme par exemple : une fresque à la peinture, la chasse aux œufs, le carnaval, les crêpes, la fabrication de truffes et des plantations dans le potager

La médiathèque des Vals du Dauphiné

Chaque mois, nous accueillons une conteuse de la Médiathèque avec sa marionnette Guenille pour un temps d'écoute et d'imagination, au son de la voix.

Le groupe scolaire Jean ROSTAND des Hauts de Saint Roch

Nous espérons fortement, pouvoir un jour, créer une passerelle entre l'école et la crèche. Nous avons pour le moment essuyé plusieurs refus de la direction de l'école.

L'IME (Institut Médico- Educatif)

Nous accueillons lorsque l'IME nous le demande, des enfants pour les intégrer dans un milieu « normalisé petite enfance » avant leur départ pour l'école.

La poursuite en école maternelle et la crèche

Des réunions se mettent en place pour faire le lien entre notre structure et la future école de l'enfant en situation de handicap. Une observation (de l'éducatrice de jeunes enfants et directrice) est donnée de l'enfant pour que les aides et sa prise en charge soient facilitées pour le futur. Ce partenariat fût mis en place avec l'école de Cessieu et de la Chapelle de la Tour.

Le CAMSP (Centre d'Accueil Médico-Social Précoce)

Nous avons travaillé en étroite collaboration tout au long de l'année avec le CAMSP de Bourgoin. Actuellement, nous n'avons plus de personne relais pour continuer le partenariat même après plusieurs relances. Nous pourrions comme par le passé, travailler en commun pour permettre l'inclusion d'un enfant. Les professionnels des deux structures peuvent se rencontrer, et mettre en commun des informations et observations, pour faire avancer la connaissance globale et la prise en charge de l'enfant.

Les EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) des V.D.D. Nous collaborons avec les structures voisines pour mettre en commun nos pratiques, nos attentes, nos difficultés lors de réunions ou simplement lors d'une demande d'aide sur un sujet précis, exemple : lors des dernières directives de la CNAF pour s'aider mutuellement à les mettre en place.

Le travail avec les enfants

Il s'agit de l'essentiel de notre travail.

Le travail avec l'équipe, les parents et les partenaires gravitent autour de notre centre d'intérêt commun : l'enfant. Le bien être quotidien de l'enfant est notre principale préoccupation.

Vous allez trouver ci-dessous le travail pédagogique effectué grâce à nos réflexions et nos formations menées tout au long des années passées ainsi que les projets mis en place et réévalués régulièrement.

La journée type

Cette journée type se veut être un repère pour l'enfant, les parents et les professionnels. C'est dans ce cadre que s'insère tout au long de la journée, le projet éducatif et pédagogique.

- >07h30 : Ouverture de la crèche
- >07h30-09h00 : Accueil et jeux libres

- >09h00 : rassemblement pour se dire bonjour, petit verre à boire ou tisane.
- >09h10-10h30 : Activités en inter âge ou en groupes d'âge ou jeux libre, ou sortie extérieure.
- >10h30-11h00 : temps calme de lecture ou relaxation avant le repas.
Lavage de mains avant le repas, proposition d'aller sur les toilettes pour les plus grands et change de couches pour ceux qui en ont besoin.
- >11h30-12h30 : Repas
- >12h30-13h00 : préparation pour la sieste, déshabillage, brossage des dents pour les plus grands
- >13h00 à 16h00 : Sieste ou lever de sieste selon le rythme de l'enfant. Habillage pour ceux qui sont réveillés et proposition de jeux libres ou activités ou sortie extérieure, selon les besoins des enfants.
- >16h00-16h30 : Goûter
- >16h30-17h15 : Accueil du soir et jeux libres
- >17h15-18h30 : Activités en inter âge ou selon les groupes d'âge.
- >18h30 : Fermeture de la crèche

L'enfant a besoin de repères pour se sentir rassuré. Une fois cette sécurité acquise, il est plus à même d'aller découvrir le monde. La journée type n'est jamais figée et elle est changeante selon les journées. Mais elle sert de repère pour que l'enfant puisse se situer dans le temps et pouvoir anticiper sa journée.

C'est pour lui un moyen spatio-temporel. En observant son environnement il se fabriquera des repères et il saura évaluer à quel moment par exemple, son parent risque d'arriver pour venir le chercher.

L'adaptation

Elle commence bien avant l'arrivée dans la structure. Psychologiquement, les parents se préparent et préparent ainsi leur enfant. Elle est progressive dans la durée et sera adaptée aux différents besoins des enfants et des parents. Elle a pour but de mettre en place la future triangulation enfant-parent-professionnel.

Chacun à son rythme, les uns et les autres apprendront à se connaître dans ce nouvel environnement. Le parent est là pour nous présenter son enfant, la professionnelle est là pour accueillir cette famille et ensemble, nous allons nous communiquer nos valeurs afin de mettre en place, un climat de confiance autour de l'enfant.

L'adaptation est adaptée à chacun, en général, elle se déroule ainsi :

- lors du premier 1^{er} jour : pendant environ une heure, les parents, l'enfant et la référente de la section font connaissance autour d'un questionnaire sur l'enfant et ses habitudes.

- 2^{ème} jour : l'enfant reste avec sa référente et le parent revient une demi-heure plus tard.

- 3^{ème} jour : l'enfant reste un moment plus long en fonction de comment s'est passée la 2^{ème} journée.

- 4^{ème} jour : l'enfant prend son premier repas et reste un peu plus longtemps

- 5^{ème} jour : l'enfant reste une petite journée afin de prendre un repas et faire la sieste, accompagné toujours de sa référente de section.

Tout comme la journée type, cette organisation est modifiable selon l'âge de l'enfant, la durée de sa présence, et l'adaptabilité de l'enfant ou du parent.

L'accueil

L'accueil est le premier contact du matin entre l'enfant, sa famille et la référente. Il est déterminant pour la suite de la journée. Il installe une relation de confiance et précède toute relation avec l'enfant. Il permet d'établir et de construire un lien sécurisant entre l'enfant et le professionnel. Accueillir l'enfant c'est aussi accueillir le parent. Un temps informel est proposé le matin une fois par mois « café parent » où le professionnel se rend disponible pour échanger avec les familles.

Des jeux libres sont disposés dans la salle. Ils servent de repère pour les enfants puisqu'ils sont permanents et restent en place pour au moins un mois. Au-delà de ce temps, et lorsque l'exploration de l'enfant est terminée, les professionnelles leur donnent d'autres jeux libres à explorer ; avec des prédominances comme les jeux d'imitation, les jeux d'encastrement, les jeux de temps calme ou encore les supports de psychomotricité comme la piscine à balles ou le toboggan. Tous ces jeux sont mis à disposition de l'enfant sans limitation de genre.

Une priorité est faite pour que l'enfant puisse jouer à l'extérieur et interagir avec tout ce qui l'entoure en profitant des bienfaits de la nature. Nous avons la chance d'avoir 2 cours pour ce faire et nous sommes entourés d'espaces verts. L'association a investi dans des bottes de pluie et des ponchos, pour tous les enfants et les professionnelles pour qu'elles puissent sortir avec les enfants même s'il pleut, afin d'explorer ce contexte particulier riche en apprentissage.

A l'accueil du matin et du soir, le classeur individuel de l'enfant (de la section « BB ») peut être consulté pour y noter des informations de la maison ou pour relire des informations laissées par le professionnel. De plus, un échange est indispensable pour alimenter les écrits et pouvoir laisser le temps au parent et à l'enfant de se séparer. L'enfant et sa famille sont accueillis la plupart du temps, par

la référente ou sinon par la professionnelle polyvalente qui fera la relève à la référente par la suite.

L'alimentation

Elle fait partie des besoins fondamentaux de l'enfant. Pour assurer sa sécurité affective, c'est la référente de l'enfant qui lui donne son repas, toujours dans le même cadre, en respectant son rythme et sa capacité à faire par lui-même. La professionnelle lui offre une interaction et dans cette coopération, l'enfant prend confiance en ses compétences.

La structure possède 3 sections d'enfants :

- > Les bébés (jusqu'à ce que l'enfant sache rester assis un long moment et qu'il demande à manger tout seul avec sa propre cuillère)
- > Les moyens (section charnière)
- > Les grands (l'enfant avant qu'il ne parte à l'école)

Les « bébés » mangent toujours dans les bras de la référente, installée dans le même fauteuil d'allaitement. Lorsque l'enfant nous le fait ressentir, le professionnel donne à manger à l'enfant dans une petite chaise-table adaptée à sa taille. Pour s'engager dans une sécurité affective préservée, nous proposons à la mère de venir allaiter son enfant si tel est son désir. Un fauteuil d'allaitement est laissé à disposition et un protocole de conservation du lait maternel est mis en place dans la structure. Les biberons sont préparés avec l'eau du robinet qui est très bonne qualité. (Des analyses sont faites régulièrement pour s'en assurer).

Des repas équilibrés sont préparés sur place, à partir de produits frais. Une cuisinière met tout en œuvre chaque jour pour apporter à chaque enfant l'apport nutritionnel dont il a besoin. En équilibrant les repas et en adaptant la texture, et la composition pour chaque enfant. Chaque nouvelle introduction est obligatoirement faite par le parent puis ensuite introduite aux repas pris dans la structure. D'où l'importance de communication des parents avec les professionnelles pour remplir ensemble la fiche d'introduction des aliments. Suite à une formation HACCP nous avons eu connaissance de préconisations médicales qui nous demandent de pratiquer des introductions alimentaires par catégorie d'aliments. C'est-à-dire, dès qu'une protéine animale a été introduite, le parent peut introduire toutes les autres protéines, et l'on peut faire de même pour les légumes, les fruits...etc. Cette pratique permet une proposition dès 3 mois, c'est-à-dire le plus tôt possible, d'aliments prévus à cet âge, afin de prévenir les allergies alimentaires.

Le repas doit être avant tout un moment privilégié avec l'adulte. Il doit être aussi une source d'apprentissage. La professionnelle va solliciter sa participation active en développant ses compétences et en mettant en avant son autonomie.

L'enfant a la liberté de choisir ce qu'il veut manger en premier. Les plus grands pourront aussi faire l'expérience de mélanger les ingrédients à leur guise. Un plateau repas mettant en visu tous les aliments en même temps leur est proposé tous les jours pour le midi et le goûter. L'enfant décide de la quantité qu'il a besoin et nous lui proposons de goûter les aliments qu'il n'a pas touchés. Nous ne forcerons jamais un enfant à manger. L'enfant a sa place à table, ce repère le rassure et lui

permet d'anticiper le déroulement du repas. Il peut selon ses envies, partir à la découverte sensorielle en touchant ou en manipulant la nourriture. L'adulte est présent pour que l'enfant, après l'expérimentation puisse penser à se nourrir. Pour les plus grands, la personne de la cuisine vient expliquer et montrer aux enfants les ingrédients du repas avant transformation ; soit par des images, soit par l'aliment « en entier ». Ensuite à chaque table un adulte prend place et mange le même repas que l'enfant. C'est un moment très convivial, et très riche en échanges. Le repas doit rester un moment de plaisir partagé.

Le sommeil

Les professionnelles sont très attentives aux signes de sommeil, cela permet de prendre en compte le rythme de l'enfant et de répondre à l'un de ses besoins fondamentaux. Cette récupération permet à l'enfant de contribuer à sa croissance, au développement de ses fonctions mentales et de recouvrer des forces. L'enfant est couché lorsqu'il le réclame à différents moments de la journée. Le suivi du rythme de sommeil dans la section des « bébés » est inscrit sur une fiche de rythme pour chaque enfant. Sur cette fiche, l'on retrouve également, le temps d'endormissement, l'heure des repas, l'heure des changes de couches. Ce qui permet sur un mois de visualiser et de comprendre le rythme propre à chaque enfant.

Chaque professionnelle est consciente de l'importance du sommeil dans le développement de l'enfant. Et pour le respecter au mieux, nous faisons le choix de ne pas réveiller un enfant qui dort.

Le parent s'il le souhaite et s'il n'y a pas d'autres enfants qui dorment dans le dortoir, peut aller lui-même réveiller son enfant.

Chaque enfant possède le même lit situé dans le même dortoir, tout au long de l'année. Des babyphones sont installés dans chaque chambre et un adulte reste pendant le temps de sieste des grands et des moyens.

Trois dortoirs sont présents dans la structure pour répondre aux conditions d'endormissement selon l'âge de l'enfant.

Chez les plus jeunes, l'endormissement peut être vécu comme une nouvelle séparation. L'enfant doit pouvoir s'abandonner au sommeil. Ce moment n'est donc pas sans conséquences, il peut être chargé d'émotion, de peur ou d'envie.

Les soins d'hygiène

Dès le plus jeune âge, les professionnelles encouragent la coopération de l'enfant en harmonisant ses gestes avec les siens. L'enfant n'est pas dans l'opposition et cela renforce l'estime de soi. Les soins d'hygiène font partie des moments privilégiés dans la relation de l'adulte à l'enfant. A ce moment-là, il est

important de se concentrer sur les gestes et le regard porté à l'enfant. Il devient par ce fait, un partenaire actif auquel par la verbalisation, on explique les gestes. On lui dit ce que l'on va faire, on le prépare par la parole, ainsi il peut anticiper les gestes et répondre à notre demande. L'enfant est acteur, il ne subit pas le soin.

Pour suivre l'évolution psychomoteur de l'enfant, il est important lorsque l'enfant se tient sur ses jambes, d'effectuer le change debout. Il permet à l'enfant de continuer à être l'auteur de ses mouvements.

Des petits wc et des pots sont présentés dans la salle de bain et proposés à l'enfant qui par mimétisme va reproduire et s'essayer à faire comme l'enfant d'à côté.

Les soins sont effectués à l'eau et les professionnelles utilisent le savon de Marseille en cas de selles.

Un paravent permet de respecter l'intimité de l'enfant qui le souhaite.

Les professionnelles proposent aux plus grands qui se rendent aux toilettes, de s'essuyer seul avec un morceau de papier toilette et ensuite de se laver les mains. Une série de photos leur expliquant comment faire est située au-dessus des lavabos. Le brossage des dents fait également partie des soins d'hygiène pour les plus grands. Il est effectué après le repas du midi.

Les moyens et les grands apprennent à se déshabiller avant d'aller se coucher, ils retirent leurs vêtements sous l'œil attentif de l'adulte et ensuite ils le rangent dans un sac personnel qu'ils retrouveront après la sieste. L'enfant s'essaye aussi à quitter sa couche et à la mettre à la poubelle. Les professionnelles lui proposent un petit coton mouillé pour qu'il puisse, s'il le souhaite se nettoyer seul, toujours sous l'œil accompagnant de l'adulte. Dans le seul but ne pas laisser l'enfant seul face à une difficulté.

L'acquisition de la propreté

C'est une étape importante de l'enfant vers l'autonomie. Les mots utilisés à ce moment là et les gestes doivent être appropriés. L'enfant doit être valorisé, il doit être acteur et libre de décider si le moment est venu pour lui ou pas d'aller vers la propreté. En prenant confiance en l'adulte qui l'accompagne, il va pouvoir se laisser aller et en même temps se concentrer sur les progrès à faire avec son corps et dans son corps, pour arriver à être propre.

Le parent doit être le premier éducateur à initier cet apprentissage, ensuite en totale coopération, les professionnelles prendront le relais. Le collectif aidera aussi l'enfant à trouver des repères et des « modèles » pour apprendre.

L'estime de soi

En prenant en compte le propre rythme de développement de chaque enfant, nous apprenons à l'enfant à prendre confiance en lui-même. Il peut partir découvrir le

monde en expérimentant ses capacités motrices. C'est ce que l'on appelle la « psychomotricité libre ». L'intervention de l'adulte ne se fait que par sa présence pour aider l'enfant dans le cas où il se retrouverait en difficulté dans une situation. Seul, il est tout à fait capable d'apprendre à son rythme. Faire à sa place, c'est enlever du plaisir à l'enfant. Il découvre petit à petit, ce qu'il est capable de faire et avance lorsqu'il est sûr. L'enfant va s'essayer à plusieurs reprises, la répétition est essentielle dans le processus du développement intellectuel et moteur. La connaissance de soi permet d'expérimenter sans peur. L'adulte est garant du matériel choisi pour proposer à l'enfant le défi attendu. Il est garant aussi du temps laissé libre, à chacun pour pouvoir y arriver.

La différence

Reconnaître la différence, c'est chercher à respecter l'autre comme il est. C'est accepter sa culture, ses origines, sa particularité, son milieu social, sans porter de jugement.

La structure s'efforce d'accueillir tous les enfants en respectant leur différence. Cette différence est une source de richesse, elle apprend la diversité à l'enfant.

Nous mettons un point d'honneur depuis la création de la structure, à accueillir et à s'adapter à chaque enfant en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique. Une attention particulière est portée aux familles et nous réservons des places pour que l'enfant soit inclus dans la structure comme tout autre enfant. Il a droit à son moment de jeux, de découverte et de vie partagé avec ses pairs.

L'équipe entière est formée et est prête à accueillir l'enfant. Nous sommes aidés par le CAMSP et l'IME, si nous en ressentons le besoin. Et inversement, nous sommes sollicités pour accueillir des enfants en situation de handicap dans un milieu « normalisé ».

L'autonomie

Elle permet l'estime de soi, par la prise en compte de ses propres capacités.

Elle est essentielle à l'enfant dans tous les moments de la journée. Entouré d'adultes bienveillants, l'enfant n'est pas livré à lui-même. Nous créons un espace pour qu'il puisse faire par lui-même, en lui proposant de faire tout seul au lieu de faire à sa place. La proposition de l'adulte est toujours là, de façon adaptée aux compétences de l'enfant. Et elle est changeante selon ses progrès.

Chaque geste fait avec l'enfant est verbalisé pour qu'il puisse l'intérioriser et le mentaliser. En premier le bébé va écouter : je te prends le bras, je te mets la manche de ton body. Ensuite par la répétition des mouvements et de la verbalisation, l'enfant va plier ou tendre son bras pour aider l'adulte à l'habiller. Et cela dès son plus jeune âge. L'adulte se met à sa hauteur pour lui parler et cherche son regard pour attirer son attention. Il apprend à l'enfant le mode de

communication à utiliser pour rentrer en contact avec l'adulte puis avec ses pairs. L'enfant communique avec son corps par le langage corporel. Par ses mouvements, il nous fait comprendre ses besoins. Les professionnelles restent en observation pour décrypter tout au long de la journée, les messages envoyés par l'enfant.

La socialisation

L'autonomie va apprendre à l'enfant à se connaître pour pouvoir s'aventurer ensuite à aller à la rencontre de l'autre. Les règles de vie de la structure vont permettre à l'enfant une approche de la socialisation. Les répétitions des règles et des limites vont aider l'enfant à comprendre les intentions de l'adulte et l'intériorisation de ces règles.

S'ouvrir sur le monde extérieur

L'enfant qui arrive dès le plus jeune âge à la crèche, fait la découverte d'un autre monde. Les professionnelles mettent en œuvre régulièrement des temps de découverte. Au sein de la structure tous les mois une proposition d'ouverture est faite comme :

- La venue des musiciens des Terres Folks,
- L'animatrice de la médiathèque des VDD avec sa marionnette qui vient conter des histoires aux enfants,
- Des moments de partage sont aussi prévus avec l'animatrice et les assistantes maternelles du RPE des VDD.
- Un projet intergénérationnel a vu le jour en 2019 avec l'association « la maisonnée ».
- Et depuis 2021-2022, nous accueillons une association qui fait découvrir l'art aux plus petits, par la matière, les couleurs, et des animations d'exploration sensorielle.

Grâce à la situation géographique de la structure, nous pouvons dès que le temps nous le permet, aller nous balader dans la campagne. De plus, nous sollicitons les parents pour nous accompagner et transporter les enfants lors de sorties comme la sortie à la ferme, la sortie à la caserne des pompiers...

Toutes ces idées ne pourraient se réaliser sans le partenariat porté par la structure et les extérieurs cités ci-dessus.

Notre structure a la chance d'avoir deux cours attenantes. Une cour, permettant de faire du trotteur, vélo, moto, cerceaux... et une autre, avec de la pelouse pourcueillir les paquettes, pouvoir accueillir les jeux d'eau en été et faire le potager dès

le printemps avec les parents de la commission « nature ». Bien d'autres activités sont possibles avec ces 2 espaces, comme la luge l'hiver.

Le jeu

Le jeu occupe une place importante dans la vie de l'enfant. Par l'exploration, il apprend à connaître le monde avec ses valeurs et ses limites. L'enfant commence à appréhender ses peurs en reproduisant des scènes vécues du quotidien. Les capacités développées lors du jeu favoriseront sa confiance en lui. Les professionnelles mettent en place des jeux libres qui permettent à l'enfant de choisir en fonction de ses envies et de ses capacités. C'est lui qui choisit la durée et parmi les propositions celle qui va lui permettre d'assouvir sa curiosité, de développer sa concentration et son imaginaire. Les professionnelles pourront par l'observation changer la proposition faite dans un souci de suivre l'évolution des besoins de l'enfant. En jouant, l'enfant se construit dans le plaisir et le partage.

D'autres activités sont proposées en dehors du jeu libre, ce sont les activités dirigées. Elles sont faites pendant des temps bien précis avec un nombre limité d'enfants. Elles permettent l'expérimentation, et la possibilité de création, comme la peinture, les jeux d'eau, la pâte à modeler, la cuisine, les puzzles, les jeux de transvasement...

L'observation

C'est l'outil principal de notre travail. Elle nous permet de rentrer en contact avec le tout petit et de décrypter son langage corporel. Il nous permet aussi de comprendre le comportement des plus grands. C'est la base de notre action éducative. Elle permet aux professionnelles de s'adapter aux besoins individuels de chaque enfant. Elle régulera l'intervention de l'adulte pour parvenir à une stimulation satisfaisante. L'observation est indispensable à une connaissance de chaque enfant pour nous permettre au mieux de répondre à tous ses besoins.

6. CONCLUSION

Le projet d'établissement a pour vocation de décrire les valeurs et les objectifs de la structure au niveau social, éducatif et pédagogique.

Pour faire vivre ce projet, il appartient à tous, parents et professionnelles de s'en imprégner et de le consulter dès que besoin. C'est un fil rouge qui peut évoluer au fil des ans. En collaborant autour de ce projet et en le soutenant, nous affirmons notre intérêt commun pour le bien être global de l'enfant.

L'équipe professionnelle

Les Mini-pouces

29/11/2022

